



Une coopération hors cadre statutaire : le club de dirigeants et professionnels d'insertion

Description de la pratique

Edition 2011

Objectifs

Echanger des informations et des pratiques entre associations intermédiaires.
Débattre d'enjeux tels la formation, le positionnement sur les marchés publics ou encore les évolutions législatives.

Contexte

Les associations intermédiaires sont confrontées à l'évolution de leur cadre juridique, à l'évolution de leur rôle dans l'insertion professionnelle et à un fonctionnement complexe. Pour affronter, plus sereinement, ces aspects, 6 associations intermédiaires implantées dans une zone marquée par un passé minier ont créé, sous l'impulsion de certaines d'entre elles, un club d'associations intermédiaires.

Dispositif / action mis en place

Les dirigeants ou les professionnels des 6 associations en charge d'insertion se réunissent et travaillent ensemble, une fois tous les deux mois, des thématiques communes à tous.

Public bénéficiaire

Les associations : par un appui à l'optimisation de leur fonctionnement.
Les travailleurs en parcours d'insertion : par un accompagnement de meilleure qualité

Partenariat

Présentation des partenaires

6 associations :
- AIAAC, Courrière
- Interactif, Vendin le vieil
- Le Relais Vermellois, Vermelles
- Coup d'main, Lens
- Interaction, Liévin
- SAPIH Insertion, Hénin Beaumont

Rôle des partenaires

Les associations intermédiaires organisent et animent les réunions à tour de rôle. A ce jour, les directeurs et salariés permanents participent à l'animation des réunions du club. Une charte du club est en cours d'adoption par ses membres. Elle prévoit, dans l'intérêt du collectif, d'une part, l'investissement d'un ou deux professionnels de chaque établissement dans les activités du club et d'autre part, le partage de bonnes pratiques.

Moyens Mis en œuvre

Humains

Les directeurs et salariés permanents participent à l'animation du club lors des réunions.



Résultats

Quantitatif

- La conception d'une session de formation mutualisée adaptée aux besoins des salariés accueillis
- Une réponse commune à un marché public émis par une collectivité territoriale.

Qualitatif

- Les bases d'une concurrence intelligente, non agressive entre les associations intermédiaires
- La construction d'une parole collective pour interpeller, demain, les partenaires institutionnels, financiers, et autres structures de l'insertion par l'activité économique

Spécificités

Valeurs

- La volonté de se réunir et de traiter ensemble des problèmes de chaque structure, témoigne d'une solidarité entre les structures.

Essaimage

Facteur de réussite

- Une charte du club a été rédigée, son adoption est en cours. Elle prévoit notamment :
 - L'investissement de chaque partenaire dans la bonne tenue des activités du club
 - Le partage des bonnes pratiques et expériences de chacun dans l'intérêt du collectif
- L'association de l'URIAE au projet permet d'en assurer sa reconnaissance et sa visibilité sur le territoire

Freins, difficulté

- Le club est un collectif, il n'a pas de statut. Il repose donc sur la volonté des membres.
- La pérennité du club est donc conditionnée à l'apport de chacun des membres. Il est nécessaire que toutes les parties prenantes y trouvent leur intérêt pour assurer son fonctionnement.

Pour en savoir plus

Interlocuteur : Pierre Grenet

Fonction : Directeur

Tél : 03 21 49 41 89

Courriel : sapih@wanadoo.fr

Site Internet : www.sapih-insertion.fr